



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 19 SEPTEMBRE 2011

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 13 septembre 2011

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 septembre 2011

PLACE DE LA BRECHE - MARCHES DE
TRAVAUX - AVENANT N°1 POUR LE LOT 8 -
AVENANT N°2 POUR LE LOT 11 ET AVENANTS
N°3 POUR LES LOTS 3 ET 7 DU DCE2 -
AVENANTS N°1 POUR LES LOTS 13 ET 14 DU
DCE 3

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
26 septembre 2011

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : M. Michel GENDREAU

Excusés ayant donné pouvoir :

- Delphine PAGE donne pouvoir à Patrick DELAUNAY
- Pilar BAUDIN donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Geneviève GAILLARD
- Elisabeth BEAUVAIS donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE

PATRIMOINE ET MOYENS

**PLACE DE LA BRECHE - MARCHES DE TRAVAUX - AVENANT N°1
POUR LE LOT 8 - AVENANT N°2 POUR LE LOT 11 ET AVENANTS
N°3 POUR LES LOTS 3 ET 7 DU DCE2 - AVENANTS N°1 POUR LES
LOTS 13 ET 14 DU DCE 3**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Le groupement mandaté par le Studio Milou Architecture assure la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la place de la Brèche, intégrant notamment les travaux du parking et des espaces publics.

Le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Deux-Sèvres Aménagement (DSA) a été approuvé par délibération du Conseil municipal en date du 6 juillet 2009.

Les travaux d'aménagement de la place de la Brèche ont été validés par différentes délibérations du Conseil municipal :

- 18 décembre 2009 : signature des huit marchés composant le DCE 1 « aménagement de l'avenue des Martyrs de la Résistance ». Les travaux sont achevés depuis novembre 2010 ;
- 8 mars 2010 : signature des onze marchés nécessaires à la réalisation du parking et des ouvrages enterrés associés (DCE 2). Les travaux du parking ont débutés en mai 2010, pour une ouverture prévue en novembre 2011 ;
- 5 juillet 2010 : signature de douze marchés du DCE 3 « travaux de surface et lots secondaires ». Les travaux sont en cours ;
- 28 mars 2011 et 9 mai 2011 : signature du marché lot n°17 « menuiserie intérieur et bardage bois » du DCE 3 et du marché lot n°5 « pompe de relevage », composant le DCE 2 ;
- 31 mai 2010, 20 septembre 2010, 17 décembre 2010, 14 mars, 28 mars, 9 mai et 20 juin 2011 : validation des avenants pour plusieurs lots du DCE 2 et un lot du DCE 3.

En cours de travaux, de nouvelles adaptations sont nécessaires.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prescriptions initiales nécessitent l'établissement d'avenants.

Par ailleurs, les avenants supérieurs à 5 % du montant du marché, ont fait l'objet d'un avis de la commission d'appel d'offres (CAO) du 5 septembre 2011.

Les montants des marchés initiaux sont modifiés comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

n°	Intitulé	Entreprise	Montant marchés initiaux € TTC	Montant avenants précédents € TTC	Avenant en cours			Total avenants %	Montant marchés + avenants € TTC
					n°	Montant € TTC	%		
DCE 2									
3	Gros Œuvre	SEG FAYAT DOLCI	4 102 280,00	267 903,06	3	35 335,27	0,86	7,39	4 405 518,33
7	Métallerie industrielle & traditionnelle	JEROME MARCHET	1 370 015,63	64 092,71	3	23 896,42	1,74	6,42	1 458 004,76
8	Menuiserie intérieure et ouvrages bois spéciaux	FRERE	55 747,28	0,00	1	6 289,31	11,28	11,28	62 036,59
11	Electricité	STECO	1 976 774,10	48 406,54	2	18 519,46	0,94	3,39	2 043 700,10
DCE 3									
13	Terrassements – VRD – assainissement - structures	EUROVIA	1 538 381,34	0,00	1	131 529,63	8,55	8,55	1 669 910,97
14	Béton – pavage – pierre	SOMEBAT	2 525 608,39	0,00	1	59 442,65	2,35	2,35	2 585 051,04

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 pour le lot n°8, l'avenant n°2 pour le lot 11 et les avenants n°3 pour les lots 3 et 7 du DCE 2 ;
- approuver les avenants n°1 pour les lots 13 et 14 du DCE 3 ;
- autoriser Monsieur le Président de Deux-Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à signer lesdits avenants.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 35
 Contre : 0
 Abstention : 7
 Non participé : 0
 Excusé : 3

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
 L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE